



# Mairie de Poucharramet

## L'Echo de la Bure

### SOMMAIRE

<i>L'écho de la Municipalité</i>	2
<i>L'écho du Village</i>	4
<i>L'écho du passé</i>	4
<i>L'écho des Associations</i>	5
<i>L'écho de la CCS</i>	6
<i>Bon à savoir</i>	7
<i>L'écho de la médiathèque</i>	8
<i>L'Agenda</i>	8

Juillet 2014

N° 74



### Fleurissement du village

L'arrivée du beau temps invite au jardinage et aux ballades. En cette belle journée ensoleillée du mois de mai les enfants ont participé au fleurissement du village, encadrés de Elsa Quiot et Elphège Roger.

Dans une ambiance champêtre, ils ont garni les pots de fleurs placés le long des escaliers de la croix et sous le porche de la mairie, d'autres étant disséminés çà et là dans le village.

Grâce à cette initiative, le village restera fleuri cette année, malgré l'absence des agents techniques communaux pour raison de départ à la retraite et dans l'attente de leur remplacement, prévu cet été.

Nous vous invitons donc à découvrir, au cours d'une agréable balade au cœur du village, ce fleurissement réalisé par les enfants et celui de nombreux habitants passionnés de jardinage.

Bonne ballade à tous.



Nos jardiniers en herbe : Faustine, Maelys, Oryane, Célestin, Elliot, Grégoire et Mathis

Tel : 05 61 91 83 09  
Poucharramet.mairie@orange.fr

Ouverture  
tous les matins  
de 8h30 à 12h  
sauf le mercredi à partir de 9h

le vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

le 1° et 3° samedi du mois  
de 9h à 12h

### Mise en place de la nouvelle équipe municipale

Suite à l'élection municipale du 23 mars 2014, sous la présidence de Jean-Jacques LEGAL le nouveau conseil municipal s'est réuni le 29 mars pour procéder à l'élection de Roger DUZERT en tant que nouveau Maire de la commune de Poucharramet.

A la suite ont été élus :

- **adjoints au Maire** : Philippe DUPRAT en charge de la communication, de l'urbanisme, des finances et délégué à la communauté de communes du Saves,

Marie-Paule ARMAING MAKOA en charge du SIVOM, des associations, et de l'école,

- **conseillers délégués** : François DUPONT en charge de la voirie, des travaux, du patrimoine forestier,

Arnaud de MELLIS en charge de Culture, de l'action sociale, des fêtes et cérémonies,

Bernadette DESPERON-MATHIS en charge de la médiathèque et des Relations avec les organismes extérieurs,

- **délégués aux intercommunalités** :

CCSAVES : Roger DUZERT et Philippe DUPRAT

SIAH : Arnaud de MELLIS et François KOZIOL délégués titulaires

David COURS et Elphège ROGER délégués suppléants

SIVOM : Roger DUZERT, Marie-Paule ARMAING MAKOA, Valérie ONEDA

SIECT : François DUPONT et Roger DUZERT délégués titulaires

Philippe DUPRAT et Arnaud de MELLIS délégués suppléants

SDEHG : François DUPONT et David COURS délégués à la commission

territoriale de Rieumes

Les commissions municipales suivantes ont été créées :

Finances : R DUZERT, P DUPRAT, F DUPONT, M-P ARMAING MAKOA, A de MELLIS,

Personnels : R DUZERT, P DUPRAT, C DELTOUR, C MEREAU, F DUPONT, M-P ARMAING MAKOA.

Urbanisme : R DUZERT, P DUPRAT, E ROGER, D COURS, P ORTS, A BUNGENER, F DUPONT, A de MELLIS,

Affaires scolaires : R DUZERT, M-P ARMAING MAKOA, E QUIOT, V ONEDA,

Communication : R DUZERT, P DUPRAT, C DELTOUR, A de MELLIS, B DESPERON-MATHIS .

Action sociale, fêtes et cérémonie : R DUZERT, A de MELLIS, D COURS, C DELTOUR, E QUIOT, V ONEDA, A BUNGENER, B DESPERON-MATHIS, C MEREAU, M-P ARMAING MAKOA,

Appel d'offres : R DUZERT, P DUPRAT, E ROGER, D COURS, P ORTS, A BUNGENER, F DUPONT, A de MELLIS, M-P ARMAING MAKOA,

Associations : R DUZERT, M-P ARMAING MAKOA, D COURS, P ORTS, E QUIOT,

Travaux, énergie renouvelable, voirie, sécurité, environnement : R DUZERT, F DUPONT, E ROGER, D COURS, P ORTS, A BUNGENER, B DESPERON-MATHIS, F KOZIOL, A de MELLIS, F KOZIOL, A de MELLIS,

Développement local, artisanat, agricole : R DUZERT, E ROGER, F KOZIOL, B DESPERON-MATHIS,

Culture : R DUZERT, A de MELLIS, B DESPERON-MATHIS, C DELTOUR, A BUNGENER.

Les principales décisions adoptées lors des conseils municipaux suivants des 22 avril et 26 mai ont été :

- La baisse des indemnités des élus de 20 % pour le Maire et de 25 % pour les adjoints en lien avec les restrictions budgétaires qui touchent notre commune. Les indemnités nettes mensuelles seront donc pour ce mandat de 800 € pour le Maire, 200 € pour les Adjoints, 120 € pour les conseillers délégués.

- La validation de la fiche de poste de l'agent technique qui devra assurer l'entretien du village (CDD sur 6 mois de 20 heures hebdomadaires) en remplacement des agents techniques Alain RABAU et Gilbert RIZZO partis à la retraite.

- La validation de la fiche de poste de la personne qui remplacera Claudie ROUANNET en mobilité à compter du 1 août 2014.

- L'embauche immédiate en CDD d'un nouvel agent à la cantine de l'école Sonny BRITO GIL en remplacement de Nathalie DAROIT affectée à l'entretien du village jusqu'à la fin de son contrat.

- L'adoption des budgets primitifs « assainissement » et « communal » 2014.
- La révision pour 2015 des modalités d'attribution des subventions aux associations ( à partir des budgets financiers et des projets ).
- L'approbation de la 1<sup>ère</sup> modification du Plan Local d'Urbanisme.
- L'appel de la participation de 2100 € à la commune de Mones pour la scolarisation de trois enfants dans notre école.
- La demande d'une subvention au Conseil Général, en vue de la réalisation de travaux par l'ONF dans la forêt communale.
- La révision des modalités de location de la salle des fêtes du village afin de limiter les nuisances auprès du voisinage.
- La réflexion autour de la faisabilité de la mise en place d'un système d'horloge sur le réseau d'éclairage public.
- La réflexion autour de l'urbanisation et de la vente des terrains de la zone constructible du Broucassa appartenant à la commune.
- La prise en charge et l'organisation de la fête du village par la municipalité

Roger Duzert entouré  
de son équipe



Dans le cadre d'un accompagnement à la scolarité, **nous recherchons des bénévoles** le mardi et/ou jeudi de 16h30 à 18h30 pour donner un petit coup de pouce aux enfants de l'école de Poucharramet.

Merci de contacter Isabelle au 06 82 93 07 37

### *Fouilles archéologiques sur le site du futur lotissement*

*Durant la période du 10 au 20 juin, certains habitants ont pu apercevoir des monticules de terre sur le site du futur lotissement. sont prévues.*

*Il ne s'agissait pas d'une invasion de taupes géantes. C'était juste l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) qui effectuait des fouilles archéologiques à la demande de la Direction Régionale Affaires Culturelles (DRAC) Midi-Pyrénées.*

*Cette action est prévue par la loi en cas d'aménagement d'une zone pouvant relever un intérêt archéologique. Dans le cas d'une découverte significative la DRAC peut disposer d'un délai supplémentaire pour approfondir les recherches. A l'issue de ces fouilles aucune découverte n'ayant été faite, les travaux du lotissement pourront donc démarrer normalement.*

*Ces fouilles ont été réalisées en liaison avec l'aménageur du site, la société ARP foncier, afin de ne pas déstabiliser le terrain à l'endroit où les nouvelles constructions*



*Invasion de taupes géantes à Poucharramet*

### Sur un air de musique

La traditionnelle fête communale de la Saint-Jean, s'est déroulée cette année en même temps que la fête de la musique. Elle a tenu sa promesse de faire danser toutes les générations. Une belle réussite qui a réuni la bonne humeur et le soleil tout au long de ces trois jours de fête.

Vendredi soir, place à la soirée Mousse, nos ados ont guiné jusqu'à pas d'heure au son de la musique de DJ «Radio Actif ». Samedi après un repas champêtre sous les marronniers qui a réuni plus de 180 personnes, c'était l'orchestre Vergnes et ses chanteuses qui nous ont portés tard dans la nuit. Un petit tour par la buvette et retour sur la piste de danse !! L'ambiance était gaie et festive.

La fête ne s'est pas arrêtée là, elle s'est poursuivie dès le dimanche matin. Après la messe, lors du traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts, les habitants ont chanté l'hymne national sous les notes de Jean et Patricia PONS à l'accordéon.

Ensuite, nos deux accordéonistes nous ont accompagnés durant l'apéritif offert.

Cette année la réalisation de la fête était prise en charge

par la municipalité. Un grand merci tout particulièrement à Claudie ROUANNET pour l'organisation réussie de cet événement, merci également à l'ensemble des bénévoles et des élus pour leur aide tout au long de ces trois jours.

Nous espérons que les poucharrametois ont apprécié l'ambiance chaleureuse de ces trois jours de fête. En espérant vivement que l'année prochaine le nouveau comité des fêtes du village saura vous apporter autant de gaieté, sinon plus, rendez-vous en septembre pour en parler...



## L' Echo du passé

### C'était il y a 100 ans à Poucharramet

Le 3 août 1914 , l'Allemagne déclare la guerre à la France.

La France ne compte qu'à peine 40 millions d'habitants en 1914 et est classée quatrième puissance économique mondiale.

Les habitants des campagnes s'organisent....

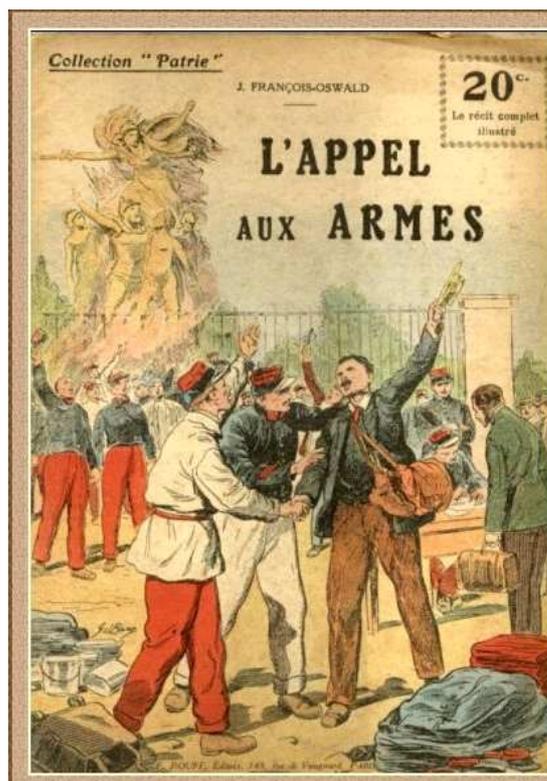
Tiré des archives communales de Poucharramet le compte-rendu suivant :

#### « Séance du 8 août 1914

L'an mil neuf cent quatorze et huit Août, le Conseil municipal de la commune de Poucharramet s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Labernadie maire.

Etaient présents Mrs Labernadie, Laporte, Lavergne, Rouanne, Labatut, Sans et Sieurac, absents les autres membres du Conseil, mobilisés.

Mr Labernadie après avoir donné lecture des instructions que Mr le Préfet a fait transmettre hier par télégraphe, le Conseil municipal a examiné successivement les cinq points de la dépêche officielle et a arrêté les conclusions suivantes :



1° Il est avéré que dans la commune de Poucharramet toute la population est uniquement agricole, tout le monde est utilisé à cette époque de l'année (femmes et enfants compris)

2° .....que pour tous les quartiers de la commune on a coutume de s'entraider pour les travaux les plus pénibles (moissons, battage etc...) et que grâce à ce concours général de charité ici en ce moment tout le monde a « gerboyé » et tous pourront dépiquer ;

3° A cause de ce concours généreux, il est à croire qu'il sera également possible de préparer les récoltes futures (labours etc...) dans la mesure du possible (il faut tenir compte tout de même des bras qui manquent et des bœufs qui seront réquisitionnés).

4° Ainsi donc il n'est point besoin d'appeler une aide étrangère

5° Et par conséquent inutile de voter des crédits particuliers.

Ainsi délibéré à Poucharramet les jour, mois et an susdites

Ont signé :

Sans

Le Maire  
Labernadie

*La dépêche du Préfet, que nous n'avons pas retrouvée, devait proposer une aide de main d'oeuvre (payante puisqu'il est question de crédits à voter ...) pour les travaux des champs, tous les jeunes hommes étant mobilisés. A la date du 8 août, on avait "gerboyé" (le blé était d'abord coupé et mis en tas de gerbes dans les champs) mais on avait pas encore "dépiqué", c'est à dire battu le blé pour séparer la paille et le grain (ce qui se faisait soit à la main sur ce qu'on appelait une "aire", soit avec une batteuse qui venait dans les métairies)*

## L' ECHO des ASSOCIATIONS

### Croisière sur le canal du Midi

Le 10 mai dernier, l'Amicale Inter-Ages de Poucharramet organisait une croisière d'une journée sur le Canal du Midi, classé par l'UNESCO au patrimoine mondial.

Trente-quatre de ses membres avaient rendez-vous à huit heures sur le parking de la Commanderie d'où un autobus devait les conduire au quai de Renneville, près de Villefranche-de-Lauragais.

Ils embarquaient sur la péniche "Le Surcouf" pour une lente montée, avec le passage de quatre écluses, jusqu'au au Seuil de Naurouze, point culminant du canal.



Le passage d'écluse, un moment toujours impressionnant

C'est là, sur la ligne de partage des eaux entre Méditerranée et Océan, que se déversent les rigoles d'alimentation, venant de la Montagne Noire, lesquelles permet-

tent aux deux versants du canal d'être alimentés.

Tout cela fut expliqué au cours de la croisière, avec les difficultés que dût affronter le créateur du canal, Pierre-Paul Riquet, petit gentilhomme toulousain qui sut convaincre Colbert et Louis XIV de la faisabilité technique et financière de son projet.

Après une escale pour le déjeuner, pris à bord à l'ombre de platanes centenaires, la navigation fut reprise dans l'autre sens, avec un arrêt à Port-Lauragais, pour une visite de la Maison de la Haute-Garonne et de l'exposition sur le Canal du Midi, puis jusqu'à Renneville.

Le groupe était de retour à Poucharramet vers 18h.



Inter-Ages en croisière sur le canal du Midi

## L'ECHO DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

### Mise en place du conseil communautaire du Savès, Jean Ayçaguer, réélu Président

Le nouveau conseil communautaire de la communauté de communes du Savès a été installé le 28 avril à la maison du Touch à Rieumes, devant une assistance nombreuse. Le doyen d'âge, Hubert SOULES Maire de Pin-Murelet, a présidé le conseil pour l'élection du nouveau président.

Jean Ayçaguer s'est porté candidat. Il a donné les raisons principales de sa candidature basée sur sa grande expérience d'élu communal et intercommunal. Il a rappelé sa motivation pour continuer à rendre les meilleurs services aux concitoyens du territoire du Savès. Il a évoqué les principaux projets qui structureront le nouveau mandat : déploiement de la couverture internet, mise aux normes et création de terrains de grands jeux, transfert de la piscine de Rieumes à la CCS, intégration de l'instruction des dossiers d'urbanisme et possibilité de mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, lancement d'un diagnostic sur le péri-colaire.

Il a aussi fait état des grandes incertitudes concernant les recettes en provenance de l'état. Mais il a mentionné la solidité financière de la CCS basée

sur les taxes d'Enlèvement des Ordures Ménagères et de la Taxe d'Habitation sans oublier le faible endettement de 177 euros par habitant qui permettra de poursuivre les investissements.

Jean Ayçaguer a ensuite été élu à bulletins secrets par 45 voix et 2 blancs.

Aussitôt installé et après avoir remercié ses électeurs pour la confiance qu'ils lui ont témoignée, le nouveau président a proposé l'élection des 12 vice-présidents. Chaque candidat à une vice-présidence s'est présenté à tour de rôle pour expliquer à l'assistance les motivations de sa candidature.



Jean Ayçaguer entouré de ses 12 Vice-présidents

### Roger DUZERT, élu 3<sup>ème</sup> Vice-Président

en charge des Travaux, entretien des bâtiments et des équipements sportifs

Listes des vice-présidents de la Communauté de Communes du Savès et des domaines dont ils ont la charge

1 <sup>er</sup> Vice-président	Finances	Georges DUPUY
2 <sup>ème</sup> Vice-président	Développement de l'activité économique en Savès	Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ
3 <sup>ème</sup> Vice-président	Travaux, entretien des bâtiments et des équipements sportifs	Roger DUZERT
4 <sup>ème</sup> Vice-président	Environnement et gestion des déchets ménagers	Paul-Marie BLANC
5 <sup>ème</sup> Vice-président	Communication - Développement des N.T.I.C	François VIVES
6 <sup>ème</sup> Vice-président	Action sociale	Catherine HERNANDEZ
7 <sup>ème</sup> Vice-président	Voirie	Alain LÉCUSSAN
8 <sup>ème</sup> Vice-président	Petite Enfance / Enfance / Jeunesse	Sandrine DUARTE
9 <sup>ème</sup> Vice-président	Habitat	Pierre-Alain DINTILHAC
10 <sup>ème</sup> Vice-président	Culture et Tourisme	Joseph TOFFOLON
11 <sup>ème</sup> Vice-président	Service technique	Didier GÉNEAU
12 <sup>ème</sup> Vice-président	Marchés publics - Achats	Emmanuel GUÉTIN-MALEPRADE

## BON A SAVOIR

### Carte nationale d'identité

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sont valables 15 ans **pour les personnes majeures uniquement**. Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche à accomplir.

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2014

#### BOIS :

Semaine 36 (du lundi 01 au vendredi 05 septembre)  
Semaine 45 (du lundi 03 au vendredi 7 novembre)

#### FERRAILLE :

Semaine 37 (du lundi 08 au vendredi 12 septembre)  
Semaine 46 (du lundi 10 au vendredi 14 novembre)

#### TOUT VENANT:

Semaine 38 (du lundi 15 au vendredi 19 septembre)  
Semaine 47 (du lundi 17 au vendredi 21 novembre)

#### ELECTRO-MENAGER :

Semaine 39 (du lundi 22 au vendredi 26 septembre)  
Semaine 48 (du lundi 24 au vendredi 28 novembre)

Toutes les infos sur [ccsaves31.fr](http://ccsaves31.fr)

## État-civil

### *Ils sont nés :*

**MÜHLHAUSE Léon** le 30/05/2013  
**DUTECH GUIRAUD Nolan** le 24/09/2013  
**MATHIS GIONIS Orphée** le 03/10/2013  
**ALLEMAN Julie** le 19/11/2013  
**VANG Vam Meeg** le 01/12/2013  
**GONÇALVES Paula** le 03/12/2013  
**JIMENEZ Angeles** le 22/12/2013  
**RABAUD Juliette** le 13/02/2014  
**CARSALADE Juliette** le 11/05/2014

### *Ils se sont mariés :*

**ROY Clément et BERTUOL Brigitte** le 18/05/2013  
**MACCOTTA Marc et FRESNAY Valérie** le 15/06/2013  
**MUR Olivier et LAFONT Sandy** le 14/06/2014

### *Ils nous ont quittés :*

**GIRAUD veuve MONSALLIE Ginette** le 07/05/2013 à l'âge de 80 ans  
**FRARESSO Jean** le 15/06/2013 à l'âge de 78 ans  
**TOURNIER Marie** le 10/07/2013 à l'âge de 67 ans  
**COURS Jean-Edouard** le 01/10/2013 à l'âge de 90 ans  
**CHRIQUI Jacob** le 01/10/2013 à l'âge de 56 ans  
**LOPEZ Jean-Luc** le 02/12/2013 à l'âge de 56 ans  
**PELFORT Jean** le 13/12/2013 à l'âge de 81 ans  
**DANGLA Louis** le 14/02/2014 à l'âge de 84 ans  
**BAYES ép; PRAGNON Françoise** le 21/02/2014 à l'âge de 63 ans  
**GAY ép. OUSTRY Nicole** le 08/03/2014 à l'âge de 61 ans  
**MARTINEZ veuve CHARLADE Isabelle** le 10/05/2014 à l'âge de 97 ans

Conformément à la loi informatique et liberté, vous pouvez, si vous êtes concernés, vous ou un membre de votre famille, vous opposer à la parution dans nos colonnes d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès en le faisant savoir au service Etat-civil. Sans opposition, la publication de l'Etat-civil se fera systématiquement

## L' ECHO de la MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Tout d'abord, nous tenons à remercier l'implication et le dynamisme dont ont fait preuve Geneviève COSTES et Anne Marie PONS (adjointe et conseillère municipale) dans l'animation de la Médiathèque pendant le mandat municipal précédent.

Elles nous laissent une médiathèque riche de 5 000 Ouvrages fréquentée par 350 lecteurs dont 150 lecteurs très assidus.

Nous les remercions d'autant plus qu'elles ont proposé de poursuivre leur aide bénévole pour l'animation de la Médiathèque, vous aurez donc le plaisir de les retrouver aux permanences.

Evelyne LAVAL poursuit également sa participation active et bénévole à l'animation de la Médiathèque .

Bernadette CASTAING, Béatrice MUSCAT et Véronique BRIANTAIS, (employées municipales) , et Bernadette DESPERON MATHIS (conseillère municipale) seront également présentes pour vous accueillir les mercredis et samedis .

Toute cette équipe :

- sélectionne, trie, protège, classe, range, enregistre, répare, désherbe, les ouvrages
- vous reçoit, vous conseille, écoute vos suggestions, prépare et anime les expositions et les journées à thème,
- participe à l'animation des classes de l'école lors de leur passage hebdomadaire à la Médiathèque
- assure les relations avec la Médiathèque Départementale (choix et retours des livres, réunions de secteur)

Après un printemps riches d'expositions,

- Avril : exposition « Histoire du Jazz » pendant le festival « Terre de Jazz » de la Maison de la Terre
- Mai-Juin : exposition des œuvres des jeunes peintres de Poucharramet Maison du Village
- Juillet exposition « Instantan'Ailes » sur les oiseaux de Toulouse–Association 3PA pour le festival Agitaterre

La médiathèque et son équipe vous accueilleront tout l'été avec des horaires aménagés

**Le mercredi de 18h à 20h**

**Le vendredi de 10h à 12h**

Nous attendons les habitués pour choisir les livres de votre été et pour les autres venez nous rendre visite et vous inscrire ,

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite pour les Poucharrametois

Bel été à tous et nous serons heureux de vous retrouver à la rentrée avec de nouvelles surprises

L'équipe de la Médiathèque

## L' AGENDA

**Maison de la Terre : [www.lamaisondelaterre.fr](http://www.lamaisondelaterre.fr) Tel : 05 62 20 01 76**

Horaires d'ouvertures de l'été : Mardi au Jeudi de 14h à 17h30 / Vendredi de 14h30 à 23h

18 juillet	19h00	Apéro-Concert-Tapas	Lucia de Carvalho (popworld)
26 juillet	19h00	Apéro-Concert-Tapas	Mampy (ska / reggae/jazz)
1 aout	19h00	Apéro-Concert-Tapas	Domi Blanc Bec (blues)
8 aout	19h00	Apéro-Concert-Tapas	Etoile estivale (soirée flamenco)
15 aout	19h00	Apéro-Concert-Tapas	Mojo Bruno (blues)
22 aout	19h00	Apéro-Concert-Tapas	Swing machine (jazz/swing/groove)
29 aout	19h00	Apéro-Concert-Tapas	A corps perdu (swing/chanson fr.)
30 aout		R.A.S	Repose artistique en Saves
31 aout	14h00	Kermestival	

### **Municipalité :**

2 septembre	Rentrée des classes
28 septembre	Elections sénatoriales

### **Amicale Inter-Ages**

20 septembre	balade autour de St Cirq-Lapopie
13 décembre	sortie à Lavardens et repas de Noël
16 décembre	grand loto de fin d'année